



Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN

Certipaq jusqu'au 31/03/2022

plats préparés de Volailles

2ème semestre 2021

Le Producteur : **Thierry GARDON**
La Ferme de Fontrubleau
Lucé - 42260 CRÉMEAUX
06 25 54 36 94 -
lafermedefontrubleau@gmail.com

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Le Référent: Michel d'Agostino - 06 77 65 21 16 - michelagnesdago@yahoo.fr

Contenu du contrat :

- Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.
- Le présent contrat est passé pour la fourniture de volailles transformées
- Il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) La livraison

- Les livraisons ont lieu le troisième vendredi de chaque mois de 18h à 19h30 dans la salle Livradois située à côté de la bibliothèque municipale.

2) Les modalités de paiement

- Règlement par chèque, établi au nom du producteur, à la commande.

3) La commande

Dans le tableau ci-dessous, formulez vos commandes pour chaque livraison.

produit	poids	prix	16/07	20/08	17/09	15/10	19/11	17/12	total
Rillettes de canettes	180grs	8,00 €							
Rillettes de volailles	180grs	7,00 €							
Rillettes de pintades	180grs	8,00 €							
Gésiers ou cœurs confits	180grs	5,00 €							
Confit de canette	480grs	16,00 €							
Terrine de pintades	180grs	8,50 €							
Tostinade de foie de volailles	100grs	5,00 €							
Suprême de pintade façon grand-mère	380grs	11,00 €							
Dinde à la crème	780grs	16,00 €							
Poulets à la crème	780grs	16,00 €							
Poulets aux écrevisses	780grs	16,00 €							
total									

Reçu le chèque de préfinancement deeuros

Etabli en 3 exemplaires le.....à.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :